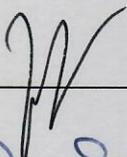
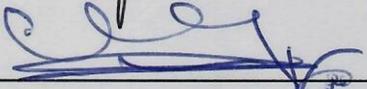
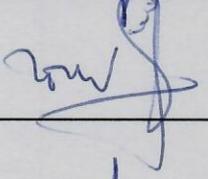
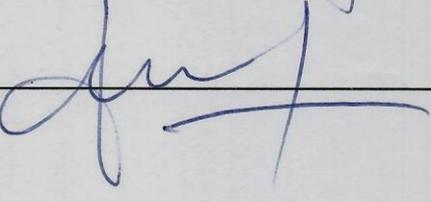


Au regard de ce qui précède, la commission de dépouillement a décidé de confier à titre provisoire la mission d'impression du RNDH au groupe AVITECH, classé premier avec l'offre la moins disante. Il a été retenu de procéder à une visite de site pour juger de la capacité de réalisation de la structure. L'attribution définitive du marché se sera prononcé qu'au terme de cette visite et après négociation avec le prestataire.

La séance a été levée à 12h10mn.

Ont signé :

- Mr Valdiodio NDIAYE _____ 
- Mr Ousmane Dia _____ 
- Mr Mouhamadou Niang _____ 
- Mme Zeynab Mbengue Wade _____ 
- Mr Mame Atou Faye _____ 

Fait à Dakar, le 29 Juillet 2010

Les entraves à la libre circulation touchent les Africains qui ont en le plus besoin

Johannesburg/Dakar, 5 octobre 2009 – Le Rapport mondial 2009 sur le développement humain, lancé aujourd'hui, affirme que la migration, qui contribue à l'amélioration de la vie des Africains, se heurte à d'importants obstacles, notamment pour ce qui est du passage des frontières.



Le Rapport intitulé *Lever les barrières : mobilité et développement humains* estime que la libre circulation des Africains est freinée par d'innombrables contraintes et inégalités. C'est ainsi que les faibles chances de migration des travailleurs non qualifiés hors de leurs pays signifie que les transferts d'argent, ou le versement de fonds ne profiteront pas directement aux familles les plus démunies, ni aux pays les plus pauvres. Pourtant, lorsque l'occasion leur est offerte, les Africains ont tout à gagner à tenter leur chance ailleurs.

Ce rapport est le dernier d'une série de Rapports mondiaux sur le développement humain qui visent à centrer le débat sur quelques-uns des sujets de préoccupation les plus pressants, depuis le changement climatique jusqu'au respect des droits de l'homme. Ce rapport indépendant a été produit à la demande du Programme des Nations Unies pour le développement.

“La migration est une vieille tradition africaine, a déclaré Jeni Klugman, auteur principal du Rapport. Pourtant, 3 % seulement des Africains vivent à l'extérieur du pays où ils sont nés, pourcentage bien inférieur à celui d'autres régions du monde. Malgré les idées préconçues qu'on a sur la migration, 1 % seulement des Africains vivent en Europe”.

La migration interne demeure la forme de circulation la plus répandue en Afrique. De nombreux pays ont enregistré une croissance urbaine rapide imputable à la migration des zones rurales vers les grandes villes. De tels mouvements de population peuvent créer des opportunités et présenter des avantages économiques, mais ont aussi de sérieux inconvénients. Les services et les infrastructures risquent d'être fragilisés par l'arrivée massive dans les villes de personnes en quête d'une vie meilleure. C'est le cas pour Lagos et Nairobi, où les autorités locales peinent à suivre la croissance démographique et se heurtent à de graves difficultés institutionnelles et financières. Le Rapport estime que cette situation est de nature à creuser les inégalités et accélérer la segmentation urbaine.

Les populations forcées de fuir les conflits ou les catastrophes naturelles ont également été gravement éprouvées. L'Afrique a connu plus que sa part de conflits, 13 % des mouvements transfrontières sur le continent étant la conséquence de violences. Partant du principe que le déplacement forcé d'une seule personne est de trop, le Rapport demande instamment que les populations déplacées en raison de l'insécurité soient bien traitées et leurs droits respectés.

En conclusion, *Lever les barrières* affirme qu'au cas où les questions de mobilité ne seraient pas abordées le progrès du développement humain risquerait d'être ralenti aux niveaux individuel, communautaire, national et international. Le train des principales réformes politiques contenues dans le Rapport mettent l'accent sur les droits des migrants et sur l'allocation de prestations aux migrants et aux communautés locales, facilitant la circulation interne et intégrant la migration dans les programmes de développement national.

Le Rapport estime par ailleurs que si la migration est de nature à accélérer le développement des pays d'origine, par le biais des transferts de fonds, de compétences et des idées, et d'autres prestations, elle ne peut pas se substituer au développement accéléré de l'économie nationale. Le Rapport invite instamment les gouvernements à mieux intégrer la mobilité dans leurs programmes de développement global et pour la réduction de la pauvreté.

Le Rapport souligne que l'exode de la main d'œuvre hautement qualifiée, comme les médecins, les infirmières et les enseignants ou « l'exode des cerveaux » est un grave sujet de préoccupation. Le taux d'émigration des médecins est plus de 40 % au Cap Vert, au Congo, en Erythrée et au Togo. Le Rapport constate que les tentatives d'endiguer ce phénomène avaient échoué et qu'elles empiétaient sur la liberté de circulation. L'amélioration de la qualité des services par le truchement de réformes institutionnelles et la revalorisation des salaires dans les pays d'origine pourraient constituer des solutions à long terme.

Les pays d'origine profitent déjà de plusieurs façons de l'émigration, surtout par le biais des transferts de fonds. Globalement, le volume des transferts de fonds est plus que quatre fois supérieur à celui de l'aide publique au développement. Les familles des migrants tirent également avantage de la baisse de la fertilité, de l'augmentation des taux d'inscription scolaire et de l'autonomisation des femmes.

Liens au développement

Lever les barrières affirme que l'Afrique pourrait devenir un réservoir important de main d'œuvre pour les pays riches vieillissants. Le Rapport estime que l'ouverture de nouvelles voies légales et la diminution des coûts liés à la migration devraient s'avérer mutuellement bénéfiques pour les pays d'origine et de destination.

Un pays sur six, dont trois seulement ailleurs qu'en Afrique, devraient doubler leurs populations dans les 40 ans à venir, augmentant considérablement le nombre de leurs travailleurs sans pour autant offrir des perspectives d'emploi. Par ailleurs, de nombreux pays riches sont aux prises avec une population rapidement vieillissante et une diminution de la main d'œuvre.

Tendances futures

Une des principales destinations régionales des migrants, l'Afrique du Sud se heurte à d'innombrables problèmes liés à ce phénomène. De nombreux enfants de migrants n'ont pas droit à l'éducation. Par ailleurs, les migrants qui n'ont pas de permis de séjour et doivent suivre un traitement médical ne peuvent pas obtenir les médicaments antirétroviraux contre le sida et autres médicaments indispensables. Les autorités sud-africaines s'efforcent toutefois de régulariser la situation des migrants zimbabwéens, qui constituent le groupe le plus nombreux de migrants dans le pays, en leur accordant des permis de séjour temporaires qui leur donnent le droit aux soins médicaux et à l'éducation, et celui de résider et de travailler au moins 90 jours.

et des pratiques d'admission prohibitives. Les frais d'opérations réduisent les chances de migration des Africains. C'est ainsi que la présence de points de contrôle sur les routes secondaires, ou des pots-de-vin sont perçus, est très répandue dans certaines régions du continent.

Coûts et traitement